

Conseil d'école EEPU La Sablonnaie

Nort sur Erdre le mardi 16 février 2021 à 18h30 en visioconférence

En raison de la connexion informatique parfois fragile, tous les invités n'ont pas pu participer pleinement au conseil. Néanmoins, étaient présents au moins partiellement :

Pour l'équipe enseignante :

M Lebreton (directeur), M Tétrel (DDEN), M Jehannin (CM2a), Mme Marquet (CM2b), Mme Auray (CM2c), Mme Blaize (CM2d), M Poissonneau (CM2e), Mme Le Bars (CM1a), M Lamblin (CM1b), M Sanz-Aparicio (CM1c), M Bouldé (CE2a), Mme Gerzé (CE2b), Mme Leroy (CE2c), Mme Jehanno (CE2b/CPa), Mme Filleul (CE1/CE2), Mme De Lapasse (CE1a), Mme Masson (CE1b), Mme Fantuzzi (CE1c), Mme Oheix (CPa), Mme Ledoux (CPb) et Mme Labarre (CPc).

Pour la Mairie :

M Dauvé (Maire), Mme Guéron (adjointe au maire chargée des services scolaires), Mme Allain (Responsable du pôle éducatif de la mairie)

Pour l'APMS :

Mme Kuneben, M Guillemot, Mme Boulay, Mme Bougaeff, Mme Vaillant, Mme Aulnette, Mme Palmas et Mme Bedouin

Pour la FCPE :

Mme Gimeno, Mme Le Déhévat et M Aubron

Elu indépendant :

M Prou

Excusé :

M Turban (Inspecteur de l'Education Nationale)

Fonctionnement :

Préambule

Nous avons lu très attentivement les questions posées par les parents d'élèves et nous y avons décelé beaucoup d'inquiétudes, particulièrement dans celles posées par la FCPE. Cela nous a incité à réagir et à vous présenter ce texte en préambule à nos discussions.

- Nous comprenons cette inquiétude et nous la partageons. Nous avons conscience que cette période est difficile et anxiogène pour les familles, pour les enfants / élèves. Sachez qu'elle l'est également pour les enseignants. Toutefois, dans cette atmosphère, il nous paraît essentiel de rappeler certains éléments afin de préserver un partenariat serein et constructif entre les associations de parents d'élèves et l'école :
- L'équipe enseignante n'est pas responsable du protocole sanitaire s'appliquant aux écoles et ne saurait être confondue avec l'institution scolaire. Il s'agit là de dispositions légales que notre devoir de discrétion ne nous autorise pas à commenter ou débattre dans cette assemblée. Notre rôle est d'organiser et de garantir sa mise en œuvre. Le port du masque en fait partie. Nous pouvons juste dire que s'il ne s'agit pas là, bien entendu, d'une situation idéale et confortable, les adultes comme les élèves s'y sont adaptés.
- Les dispositifs et projets pédagogiques relèvent de la compétence et de la responsabilité des enseignants. Leur existence et leur mise en œuvre, qui ont pour but de favoriser le bien être et la réussite de tous et de chacun, sont le fruit de la prise en compte de multiples facteurs (instructions officielles émanant de notre ministère de tutelle, le cadre

contextuel, la gestion du collectif et des spécificités...) dont l'enseignant, professionnel formé, expérimenté, et reconnu comme tel par l'institution scolaire, est le garant. Nous invitons les familles qui éprouvent des difficultés particulières de quelque ordre que ce soit, à rencontrer les enseignants. Nous sommes et demeurons disponibles pour cela.

- En conclusion, il nous apparaît plus que jamais nécessaire dans cette période si particulière et face à l'inconnue que représente ce virus de faire preuve de confiance mutuelle : confiance des enseignants envers les familles dans leur volonté de favoriser le vécu scolaire de leurs enfants dans le respect des contraintes sanitaires en place à l'école, confiance des familles envers les enseignants dans leur choix pédagogiques et leur volonté d'organiser le mieux possible l'accueil et l'accompagnement des élèves.

L'équipe enseignante de l'école de la Sablonnaie

- **Prévision d'effectif et carte scolaire**

L'école élémentaire compte aujourd'hui 431 élèves. 112 CM2 sont sur le départ et 66 CP vont arriver. Une fermeture de classe est à envisager.

Les prévisions pour l'an prochain sont de 379 élèves hors ULIS et de 12 ULIS soit 391 élèves. Le seuil de fermeture d'une deuxième classe est à 390 (hors ULIS).

Pour rappel :

2017/2018 73,21% des CM2 sortants avaient fait toute leur école élémentaire à la Sablonnaie

2019/2020 65,22 % seulement. L'importance de l'apport de la maternelle se réduit donc.

On peut donc raisonnablement espérer une remontée du nombre d'élèves pour septembre. Cette année 16 élèves sont arrivés hors maternelle.

- **Poste de service civique**

Sur les deux postes disponibles, un seul a été pourvu. Mme Alice Calvo a pris ses fonctions en janvier pour le restant de l'année scolaire. Elle a vite trouvé ses marques au sein de l'équipe et est vite devenue incontournable dans l'école. Ses deux rôles principaux sont :

- gestion de la BCD
- accompagnement des enseignants dans leurs activités de classe (lecture, sciences, EPS...).

- **Point sur le protocole sanitaire**

Comme indiqué dans le préambule, le protocole nous est imposé. Il ne va donc pas ici être sujet de débat.

On peut juste dire qu'il est en perpétuelle évolution. Il a été renforcé la semaine dernière et assoupli hier, lundi. Ces derniers changements concernent essentiellement les critères

permettant une éventuelle fermeture de classe ou d'école et la nécessité ou non de faire du contact-tracing.

Lorsqu'un cas avéré de Covid-19 est connu, le directeur remplit un formulaire sur le site académique. Il est rapidement contacté par la cellule de crise de l'IA (moins d'une heure après). Le dialogue qui s'engage alors permet de déterminer si on peut considérer s'il y a des cas contacts possibles. Si c'est oui, les parents de ces derniers sont appelés pour venir chercher leur enfant. Les parents des autres élèves de cette classe sont informés qu'il y a eu présence de Covid dans la classe mais que leur enfant n'est pas considéré comme cas contact. Si c'est non, fin de l'alerte.

Dans tous les cas, c'est l'ARS et la CPAM qui ont la main pour décider une éventuelle fermeture. Il n'y a pas d'automatisme. C'est au cas par cas.

Lorsqu'il y a des changements, impactant la vie quotidienne de l'élève, le directeur rédige un mot signifiant ces modifications. Celui-ci est collé dans les cahiers le plus rapidement possible. Une version officielle détaillée lorsqu'elle existe est mise sur le site de l'école afin que chacun puisse en prendre connaissance.

- **Liaison école-parents**

Question FCPE : Pour certaines classes, le contexte sanitaire peut donner l'impression que les projets de classe et d'école sont en pause, les équipes pédagogiques pourraient-elles davantage communiquer auprès des parents (par exemple relancer le blog ou créer un fanzine), reprendre le dialogue entre école et parents ? Car cela manque énormément.

Le contexte sanitaire a effectivement mis en pause certains projets (comme la piscine) voire à pousser certains à être abandonnés. Lorsqu'un projet de classe peut avoir lieu quand même (comme le salon du livre dont l'exposition sera virtuelle cette année), les parents des élèves concernés en sont bien sûr informés. L'information aux parents des autres classes de ces projets a lieu lors du dernier conseil d'école de l'année quand on fait le bilan de tout ce qui a pu avoir lieu dans l'école. Lorsqu'un projet est incertain, il est inutile d'en parler aux parents pour éviter toute frustration en cas d'abandon (classe transplantée).

Au niveau de la communication enseignants/parents, il faut remarquer qu'elle s'est enrichie de la possibilité de communiquer par voie numérique. Certains enseignants communiquent par mail et d'autres restent fidèles au cahier de liaison. Cela relève de leur liberté pédagogique. L'important étant que l'information passe.

Pour la communication école/parents, les trois voies sont exploitées : mails, mots dans le cahier et blog.

Enfin, il faut noter que les rencontres individuelles parents/enseignant pour parler de leur enfant n'ont jamais cessé. Elles sont juste contraintes en temps par le couvre-feu.

- **Information sur le fonctionnement et l'organisation des temps périscolaires.**

L'organisation actuelle avec les CM2 qui finissent à 11h30 est pénalisante pédagogiquement. L'organisation des enseignements est très déséquilibrée entre des matinées trop courtes et des après-midis trop longs. L'équipe enseignante demande à revenir aux horaires d'origine pour la pause méridienne : 12h-14h.

Réponse du maire : mettre en place une autre salle de restauration (salle polyvalente) est trop compliqué. Pour alléger la surcharge du niveau CM2, il est prononcé l'intervention du niveau CM2 et le niveau CM1. Les parents dont les fratries sont du niveau CM1 et d'un autre niveau trouveront une solution auprès des services de la mairie.

Questions APMS : Concernant les repas, nous avons eu plusieurs retours ou les enfants se plaignent des repas, chose que nous n'avons pas les années précédentes ? Avons-nous toujours le même prestataire ? Y a-t-il eu des changements dans les repas (lié à la COVID ou non) ? Pouvez-vous organiser une réunion (en visio pour cette année) avec le prestataire comme les années précédentes ?

Question FCPE : Est-il envisagé une date ou une période pour la réunion cantine ?

Réponse de la mairie : le prestataire n'atteint pas actuellement les objectifs fixés. Des négociations sont en cours. Une commission restauration aura lieu le 18 mars à l'école.

Question FCPE : Concernant les activités proposées sur le temps du midi, peut-on en savoir plus sur les encadrants, les jours et activités proposés ? Les enfants n'ont-ils pas besoin de matériel adapté, comme des chaussures de sport pour les exercer dans les meilleures conditions (pour le badminton par ex) ?

Les activités proposées le sont au jour le jour sur inscription des enfants. En raison du protocole sanitaire, tout ne peut pas être proposé à tous les élèves en même temps. Une rotation est instaurée afin que chaque niveau de classe puisse en bénéficier. Toujours en raison du contexte, un matériel spécifique n'est pas demandé aux enfants (incertitude des participants, stockage du matériel...).

BUDGET ET TRAVAUX

- Plan de relance du numérique

Dans le cadre du plan de relance, le Ministère de l'Éducation nationale lance un appel à projets qui a pour objet de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique. L'État investit 105 millions d'euros pour soutenir les projets de transformation numérique de **l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (du CP au CM2)** qui n'ont pas atteint le socle numérique de base tel qu'il est défini dans le cahier des charges, disponible en ligne :

<https://www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles-308341>

A la différence des projets précédents (ENR...), **toutes les communes sont éligibles**, quelle que soit leur taille. Cet appel à projets couvre simultanément deux volets associés :

un volet équipement et un volet services et ressources numériques.

Le taux de subvention sera appliqué en fonction du montant de la dépense engagée par commune. La subvention de l'État couvre 70 % de la dépense engagée pour l'équipement jusqu'à 200 000 € et 50 % de la dépense engagée entre 200 000 € et 1 000 000 €. Le financement subventionnable par classe est plafonné à 3500 €. Pour être éligible, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever à minima à 3500 €.

Les services et ressources numériques sont co-financés à 50 % sur la base d'un montant maximum de 20 € par élève, pour deux années scolaires. **Ce volet doit comporter l'acquisition d'un Espace Numérique de Travail (ENT) premier degré.** L'ENT e-primo utilisé par 45 % des écoles publiques de l'académie sera préconisé.

La mairie se prononce pour un grand bond en avant vers le numérique. Si elle va se lancer dans cet appel à projet, elle s'engage quoiqu'il arrive à équiper toutes les classes pour la rentrée de septembre 2021, d'un équipement VPI+ordinateur portable.

- **Demande de subvention pour la BCD**

Nous avons pu réarranger notre BCD grâce au don de mobilier du collège et de la médiathèque. Une partie du fond documentaire a été renouvelé grâce à un financement de l'APMS à hauteur de 1000€.

En annexe, des photos de notre BCD remise à jour.

Une demande de subvention de 3000€ aussi a été faite auprès de la mairie pour continuer ce renouvellement.

Réponse de la mairie : en attente d'arbitrage au moment du vote du budget.

Questions APMS : Concernant les accès à la bibliothèque. Les enfants ont-ils accès à la BCD ? A la bibliothèque ?

Les élèves, grâce à la bonne gestion de notre service civique, ont à nouveau accès à notre bibliothèque et peuvent faire des emprunts. A leur retour, les livres sont mis en quarantaine pendant 24h et sont ensuite remis dans les rayons.

Malheureusement, nous ne pouvons toujours pas aller à la médiathèque. Pour la préparation du salon du livre, ce sont les personnes de la médiathèque qui se sont déplacées à l'école.

- **Demandes d'investissement**

Les demandes sont les mêmes qu'en début d'année notamment en termes d'équipement informatique des classes.

Réponse de la mairie : en attente d'arbitrage au moment du vote du budget.

- **Travaux**

Mise en conformité du bâtiment A aux normes PMR (ascenseur, toilettes)

Les plans sont en annexe. Les travaux du piétement auront lieu pendant les vacances de printemps. Le reste sera fait pendant celles d'été.

Pose de rideaux occultants dans le bâtiment B.

Du retard a été pris à cause du prestataire.

Question FCPE : Malgré les efforts de l'agent de police municipale, l'interdiction de la circulation des engins de chantier aux abords de l'école à l'ouverture et la fermeture n'est pas toujours respectée, est-il possible de faire un nouveau rappel à l'entreprise en charge des travaux ? (cette question a déjà été abordée à plusieurs conseils d'école consécutifs)

Les interventions de la police municipale et du directeur de l'école ne sont pas suffisantes. Les entreprises concernées ont été sommées de faire attention par le collège commandeur des travaux.

PEDAGOGIE :

- Conseil d'élèves

Il y a dorénavant 2 conseils de délégués dans l'école : 1 en cycle 2 et 1 en cycle 3

La première séance a eu lieu le vendredi 12 février.

Suite à la consultation dans les classes, un certain nombre de questions sont ressorties et ont été traitées en conseil. Le compte-rendu de ces conseils sera mis en ligne sur le site de l'école dès qu'il aura fini d'être rédigé.

De ces conseils, se dégage une demande forte de la réhabilitation des locaux au niveau peinture tant intérieure qu'extérieure.

Il va être créé deux commissions de délégués :

Une commission « lettre au Maire » pour demander des aménagements et amélioration de l'école.

Une commission « achats » pour acheter du matériel de cour pour les récréations. Un budget ANEEEP va être alloué à cette commission.

Les commissions se réuniront avec le directeur sur des temps du midi.

Les comptes-rendus des conseils de délégués seront en ligne sur le site de l'école.

- Evaluations CP

Elles ont eu lieu pendant ce mois de janvier. Les parents sont informés des résultats de leurs enfants.

Question FCPE : Suite aux fléchissements des résultats nationaux sur le niveau des élèves présentés lors du conseil d'école du 12 novembre 2020, quelles sont les mesures qui ont été mises en place ?

Les mesures, s'il y en a, par rapport aux résultats nationaux seront éditées par le ministère.

Au niveau local, à l'école de la Sablonnaie, il n'a pas été constaté de baisse significative de niveau. Les résultats de la circonscription sont supérieurs à ceux du département eux même supérieurs à ceux de l'académie eux même supérieur à ceux du territoire national.

La Sablonnaie se situe dans la moyenne de la circonscription.

- **Liaison GS/CP**

Question APMS : En raison de la COVID, les parents des enfants de CP n'ont pas pu visiter l'école. Est-il possible d'organiser une visite virtuelle de l'école ? Pour ces parents et les parents de Grand Section ? Ou d'organiser une visite pour ces parents dès que ce sera possible ?

Question FCPE : Si la transition ne peut se faire comme habituellement pour les futurs CP, serait-il envisageable que des élèves de l'élémentaire puissent à travers leurs témoignages, explications (à l'écrit, l'oral ou filmé)... faire connaître le fonctionnement de l'école, de la cantine et tout autre élément qui leur semble utile à présenter aux futurs élèves de l'école ? (la question a été posée aussi en conseil d'école maternelle.

Nous n'avons aucune visibilité sur ce qu'il sera possible de faire au mois de juin. Si la situation sanitaire le permet alors, une visite physique de l'école sera organisée très rapidement.

Une vidéo a été envisagée par les services de la mairie mais le projet a été abandonné. Un diaporama pourrait être envisagé et posté sur le site de l'école. Pour des raisons de droits à l'image, ce seraient des images prises sans personne dessus.

Les parents d'élèves se proposent pour la fabrication d'une vidéo présentant l'école. Proposition validée par le directeur de l'école et par la mairie.

- **Liaisons CM2/6^{ème}**

Question FCPE : Serait-il possible de réfléchir d'ores et déjà à une alternative pour que les élèves de CM2 découvrent les locaux du collège, le self... et que le projet de "découverte" habituel ne soit pas purement annulé ? (projet vidéo pour présenter les lieux, témoignage d'élèves de collège pour présenter le fonctionnement de l'établissement, du self, ce qu'ils apprécient, ce qui les a surpris en arrivant... ?)

Encore une fois, nous n'avons pas de visibilité sur ce sujet. D'autant plus que cette organisation dépend plus du collège que de l'école élémentaire. Un projet de vidéo est en cours.

La venue de la principale du collège et de sa CPE va être programmée pour après les vacances. Des documents préparatoires nous ont été livrés cet après-midi. Ils seront distribués aux élèves jeudi

- **EPS**

Question APMS : Concernant le sport, pouvez vous nous expliquer l'organisation depuis les fermetures des salles ?

Question FCPE : Qu'en est-il des séances de sport avec les nouvelles règles sanitaires ? Sont-elles maintenues ? Dans toutes les classes ? Seriez-vous intéressés par du partage de ressources pour des pratiques ? Serait-il possible de mobiliser les ETAPS (Educateur territorial des activités physiques et sportives) de la mairie ou de la CCEG pour accompagner les enseignants sur la mise en place des séances sportives ?

La fermeture des salles de sport nous contraint à nous replier sur l'intérieur de l'école. Toutes les classes pratiquent l'EPS mais nous devons prendre en compte un certain nombre de facteurs : nous sommes 18 classes et le nombre de cours disponibles est limité. Nous sommes de plus tributaires de la météo.

Les animateurs sportifs ou autres sont en général proposés par la mairie et/ou la CCEG pour des projets. Ceux-ci, s'ils répondent à un besoin, sont montés en étroite collaboration entre les enseignants et les animateurs (canoë, piscine, musique...) et validés par l'Inspection.

L'enseignant reste maître du projet.

En raison de la situation sanitaire, nous n'éprouvons pas actuellement le besoin d'autres intervenants qui seraient confrontés aux mêmes contraintes.

- **Projets/activités extérieures**

Question FCPE : Afin de pallier les possibles annulations de sorties scolaires (spectacle, piscine, cinéma, Voyage CM2...), est-il possible d'envisager une réflexion commune entre les équipes éducatives et les parents pour réfléchir à d'autres alternatives, comme des sorties dans la nature (en milieu extérieur - en forêt, dans des fermes par ex - moins contraignant en terme de normes sanitaires), un projet de correspondants pour les CM2 par ex... Que peut-on faire ensemble autrement ?

Le budget alloué à des sorties annulées peut-il être reporté sur des sorties en extérieur?

Impossible de se projeter. Nous avons compris que vous souhaitiez participer à l'élaboration de projets pédagogiques. Nous vous remercions de votre initiative mais comme dit dans le préambule à ce conseil, les projets pédagogiques restent de la compétence et de la responsabilité des enseignants.

Actuellement le montage de projets en extérieur nous est déconseillé. Les restrictions sont de plus en plus importantes : fermeture des musées, des médiathèques, de tout ce qui se fait en salle. Pour les sorties à l'extérieur, il ne peut y avoir plus d'un seul accompagnateur en plus de l'enseignant par classe. Idem quand c'est dans l'école (nous n'avons pas pu avoir de parent accompagnateur à la BCD quand il y a eu l'intervention de la médiathèque). Quant au transport, il ne peut y avoir qu'une classe par car.

Pour l'instant, l'argent est en attente de la reprise d'autres projets.

L'école s'adapte au fur et à mesure. Les projets sont montés mais n'ont parfois pas lieu à cause de l'évolution du protocole.

- **Classe transplantée**

La classe de découverte de cette année est annulée. La réservation que nous avons faite sera encore valable en septembre. Sinon, les arrhes seront reversées sur l'école qui pourra éventuellement choisir une nouvelle destination.

- **Fête de l'école**

Question FCPE : Dans la forte probabilité de ne pouvoir organiser une fête des écoles "classique", avez-vous déjà envisagé quelque chose pour célébrer la fin de l'année (essentiellement pour les élèves) ? Un projet compatible avec le contexte COVID, par classe ou niveau par ex ?

Une fois encore, il n'y a pas de visibilité pour le mois de juin. De plus, au cas où il pourrait y avoir quelque chose, cela va relever de la compétence de l'Amicale Laïque que nous saluons une fois encore pour son soutien.

L'équipe enseignante garde son adaptabilité. Elle a pu rebondir en décembre pour permettre d'offrir un moment festif aux enfants malgré l'annulation du goûter de Noël : achat de jeux pour les classes et venue du cheval mécanique en déambulation dans la cour. Pour ce dernier, nous remercions chaleureusement la Mairie de l'avoir rendu possible.

Agenda :

- Jeudi 17 juin 2021 – 3^{ème} conseil d'école ordinaire